



RECLASSEMENT DE LA CATÉGORIE B

En 2010, lors de l'intégration des cadres B* dans le NES (nouvel espace statutaire), **FO** avait dénoncé le manque d'ambition de cette nouvelle grille indiciaire qui faisait financer les quelques gains distribués par un allongement de la durée des premiers échelons : en clair, les "jeunes" contrôleurs finançaient les plus anciens. Il a fallu quelque temps pour que la Fonction Publique s'en rende compte.

En effet, 3 ans et demi plus tard, cette grille est déjà obsolète. À la suite de la refonte de la grille de la catégorie C au 1^{er} février 2014, les indices des 2 premiers échelons de contrôleur 2^{ème} classe ont du être augmentés de 7 points pour ne plus être inférieurs au 1^{er} échelon des agents administratifs.

Seul point positif qui atténue très légèrement les effets néfastes du NES, les 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} échelons des 2 premiers grades ont été raccourcis d'un an. Par contre, le 10^{ème} échelon a lui été rallongé d'un an. Comme elle l'a fait pendant des années pour la catégorie C, l'administration persiste et signe dans ses errements.

En tassant à minima le bas de la grille de C2, la fonction publique montre encore une fois une vision à très court terme qui va se heurter très vite à la 1^{ère} augmentation du SMIC. Il est proprement scandaleux de faire débiter la carrière de ces contrôleurs à ce niveau de rémunération.

Une raison supplémentaire d'être tous en grève le 20 mars.

Sur notre site FO DGFIP 44, une fiche explicative.

COURRIER DE FO-CGT-CFDT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Directeur Général,

Des faits récents nous amènent à constater, de nouveau, que le principe de neutralité n'a pas la même acception pour tous les représentants de la Direction Générale.

Ainsi, en janvier, des intervenants de la Direction Générale - RHIC – sont venus présenter le système de mutation aux inspecteurs stagiaires de l'établissement de Clermont-Ferrand.

L'après-midi, de 13 h 30 à 15 h, ces trois intervenants recevaient des stagiaires afin de répondre à leurs interrogations.

Auparavant, une des intervenantes, Mme S, avait cru utile de recevoir les stagiaires pendant plus d'une heure dans le bureau de Solidaires Finances Publiques.

Vous comprendrez qu'il nous soit difficile d'accepter ce parti pris syndical de l'administration.

S'il est tout à fait compréhensible que certains stagiaires demandent pour des raisons de confidentialité à être reçus dans un bureau fermé, voire en présence d'un représentant syndical, cela ne peut en aucun cas se dérouler dans le local d'une Organisation Syndicale, sauf à considérer que ladite organisation serait un prestataire de votre Direction

Générale. Nous vous demandons d'inviter l'ensemble des agents de tous grades, qui interviennent dans les établissements de l'ENFiP, au respect des règles élémentaires de déontologie, en particulier en ce qui concerne la neutralité syndicale.

GRÈVE DANS LES CENTRES PRÉLÈVEMENTS SERVICE

Le 17 février 2014, les agents des CPS étaient appelés à une journée de grève. Le taux de participation a été de 44,22 % sur l'ensemble des CPS.

Les revendications portaient essentiellement sur :

- le respect des engagements pris par la DGFIP sur les emplois et les moyens ;
- le maintien de la prime CPS pour les équipes CPS Relais ;
- l'adaptation des normes SEPA et leur gestion au sein des CPS ;
- le déploiement d'un parc informatique performant ;
- l'application des préconisations de l'étude ergonomique et la réouverture d'un groupe de travail national sur l'emploi et les conditions de travail.

SUR NOTRE SITE FO DGFIP 44

Le tract du CDAS du 25 février 2014 est en ligne !

TOUS EN GREE

Pour la Loire-Atlantique, il a été décidé de se rassembler pour ceux qui en sont d'accord, à Rennes. D'autres informations plus concrètes après les vacances de mars.

Le 20 mars il faut agir :

- Pour améliorer concrètement les conditions de vie au travail.
- Pour une véritable politique de prévention des risques par l'Administration.
- Pour que le management et la gestion par les indicateurs statistiques cessent de dégrader la qualité et l'efficacité des missions et revenir aux vrais enjeux : c'est le travail qui nourrit la statistique, pas l'inverse...
- Pour que le soutien technique redevienne une priorité.
- Pour améliorer le cadre de vie quotidien des agents des Finances Publiques.
- Pour une formation professionnelle de haut niveau répondant aux besoins des agents et à l'exercice des missions. C'est un droit pour tous : aucun agent ne doit en être écarté faute de moyens et de temps.
- Pour stopper l'improvisation et la précipitation lors des réinstallations de postes ou services.
- Pour l'abandon du modèle de travail en plateau et un dimensionnement à taille humaine des services et des cellules de travail.
- Pour renforcer les moyens des CDAS et des CHS-CT.

